

L'abdication de Louis-Philippe (1848)

La crise économique de 1846-1848, jointe aux actions du parti républicain qui organise la campagne des Banquets, amène le peuple à une nouvelle révolution contre le roi lorsque celui-ci interdit le banquet du 22 février 1848, entraînant la démission de Guizot le 23 février 1848.

Suite à l'insurrection, Louis-Philippe abdique le 24 février 1848 en faveur de son jeune petit-fils « Louis-Philippe II » (son fils et héritier, le prince royal Ferdinand-Philippe, étant mort dans un accident à Neuilly-sur-Seine en 1842). Craignant de subir le même sort que Louis XVI et Marie-Antoinette, il se déguise et quitte Paris pour Dreux où il passe la nuit.

Cependant la Chambre des députés, quoique prête, de prime abord, à accepter son petit-fils comme roi, doit faire face à des insurgés qui envahissent le palais Bourbon. Suivant l'opinion publique, elle décide de confier le pouvoir à un gouvernement provisoire qui, dans la soirée, à l'Hôtel de Ville de Paris, proclame la Deuxième République dans des circonstances controversées.

Voyageant dans une voiture banale sous le nom de « Mr. Smith », le roi déchu embarque le 2 mars au Havre sur un paquebot en direction de l'Angleterre où il s'installe avec sa famille au château de Claremont (Surrey) mis à disposition par la reine Victoria.

Louis-Philippe meurt le 26 août 1850 dans son lieu d'exil, il est inhumé dans la chapelle Saint-Charles Borromée à Weybridge. En 1876, son corps et celui de sa femme la reine Amélie, décédée le 24 mars 1866, sont ramenés à la chapelle royale Saint-Louis, nécropole familiale que sa mère a fait construire en 1816 à Dreux et qu'il a lui-même fait agrandir pendant son règne